

### **Formation : Nouveaux diplômés pour les assurances**

**Le CFPA lance deux formations diplômantes ouvertes au personnel des compagnies d'assurance.**

Après une longue carrière en formation aux métiers de la banque, la famille Rhafes, père et fils, se lance dans les assurances. Le Centre de formation de la profession d'assurances (CFPA), fondé par l'ancien ministre des Pêches, Tayeb Rhafes, vient de lancer deux formations qualifiantes et diplômantes dans le domaine d'études des assurances. Il s'agit, pour la première formation, d'un Brevet professionnel assurances, d'une durée de deux années ouvert aux employés ayant justifié d'au moins six mois d'ancienneté dans une compagnie d'assurances. La seconde formation, sanctionnée par un Brevet technicien supérieur assurances, est ouverte aux employés ayant au moins un diplôme Bac+2 ou une ancienneté de 36 mois dans une compagnie. Les deux diplômes ont été lancés en partenariat exclusif avec la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurances (FMSAR) et l'École française nationale d'assurances (Groupe ENAS). Le coût de la formation sera pris en charge par les compagnies d'assurances et une partie des frais sera remboursée dans le cadre de contrats spéciaux de formation lancés par l'OFPPT. La formation lancée par le CFPA s'adresse pour le moment au personnel déjà en activité des compagnies d'assurances mais, comme le souligne en substance M. Rhafes, le secteur étant en pleine croissance, le centre ouvrira incessamment ses portes aux jeunes diplômés désirant d'entamer une carrière dans le domaine. Et pour faire face à cette éventuelle demande, le centre dit disposer outre des locaux de son siège à Casablanca, de centres de formation dans 9 villes en partenariat avec d'autres organismes de formation. De plus, pour l'heure, la formation ne s'adresse pas exclusivement au personnel des compagnies d'assurances, mais aussi à leurs réseaux, les courtiers notamment, et les membres des départements chargés de la gestion des risques au sein des entreprises. Ces nouveaux diplômes devraient permettre d'acquérir, en deux ans de formation, des connaissances fondamentales en techniques, droit, économies et communication nécessaires à l'exercice des métiers de l'assurance. La mise en place de ces deux nouvelles formations diplômantes de la profession d'assurances répond, fait-on noter, à «une volonté concertée des opérateurs du secteur d'assurance au Maroc de voir aboutir un projet de formation professionnelle structuré, basé sur une approche intégrée et adaptée au contexte marocain».

**Tahar Abou El Farah**